

**Les premières pommes de terre précoces indigènes sont attendues à la mi-mai**

*Les pommes de terre précoces ont été plantées dès février dans les régions précoces. La période de froid qui a suivi a fortement freiné la croissance, de sorte que de grandes quantités ne sont attendues qu'après la Pentecôte.*

En raison des températures douces, les premières pommes de terre précoces ont été plantées dès la mi-février dans les régions favorables. Les cultures ont néanmoins fortement souffert du froid au début mars et ont parfois été dépassées par celles qui ont été plantées plus tard. Le temps chaud en avril a favorisé la croissance.

Le début de la récolte de la marchandise à peau non ferme, marchandise produite en petites quantités comme spécialité, est attendue à partir de la semaine 20 pour les premières cultures plantées provenant surtout du Tessin et de Suisse occidentale. Afin de pouvoir approvisionner le marché rapidement avec de la marchandise indigène, la première phase débutera comme les années précédentes avec le calibre de 30 à 50 mm (bio excl.). Les pommes de terre précoces indigènes à peau majoritairement ferme jouent néanmoins un rôle plus important pour le marché suisse. Vu le développement actuel des cultures, elles ne devraient être commercialisées qu'après la Pentecôte et de grandes quantités ne sont attendues qu'à partir de la semaine 25.

La prochaine conférence téléphonique aura lieu le 19 mai. Le développement des cultures sera de nouveau évalué et la suite de la campagne sera planifiée.

Le défanage et la récolte doivent dans tous les cas être planifiés avec l'acheteur. En outre, les producteurs sont priés de s'informer sur les dispositions de l'OFSP, par exemple pour les travaux de récolte.

Le service d'annonce de la Centrale suisse de la culture maraîchère (CCM) apportera de nouveau une aide précieuse pour recenser l'offre cette saison. swisspatat prie par conséquent les producteurs d'annoncer à temps les surfaces défanées par le lien personnalisé à partir de la mi-mai. Les producteurs qui n'ont pas encore annoncé leurs surfaces sont priés instamment de contacter directement la CCM (tél. 034 413 70 70).

Les prix indicatifs à la production et les qualités des pommes de terre précoces **Suisse Garantie** suivants ont été fixés à la première séance de la saison :

**Jusqu'au milieu de la semaine 21 :** **Prix d'entente avec l'acheteur,  
peau non ferme, calibre 30 à 50 mm**

**Milieu semaine 21 – milieu semaine 23 : CHF 135.15 / 100 kg, TVA incluse,  
peau non ferme (ou majoritairement ferme),  
calibre 30 à 50 mm**

**Probablement dès le milieu de la semaine 23 : Fixation à la prochaine conférence téléphonique**

Les prix indicatifs à la production et les qualités suivantes valent pour les pommes de terre précoces bio :

**Milieu semaine 21 – milieu semaine 23 : CHF 230.15 / 100 kg, TVA incluse,  
peau non ferme, calibre 30 à 60 mm**

Les prix de pommes de terre précoces et d'autres informations à ce sujet sont disponibles sur répondeur téléphonique au 031 385 36 59.